

Résolution présentée par la délégation de la République de

Pologne

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Lutte contre les lobbies LGBTQI+ dans l'éducation

L'Assemblée Générale,

Déplorant que de nombreux Etats membres de cette assemblée tels que les Pays-Bas, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud souhaitent encourager l'inclusion des communautés dites LGBTQI+ en leur donnant accès à l'enceinte de l'éducation et puis les laissant ensuite répandre leurs convictions qui ne sont pas d'ordre naturel,

Gravement préoccupée par l'influence des idéologies qui vont à l'encontre des principes fondamentaux de nos cultures, sans tenir compte du droit des individus à se forger leur propre réflexion, ainsi que par les problèmes auxquels nos sociétés pourraient être confrontées, tels que l'augmentation des suicides chez les jeunes,

Soulignant que la communauté LGBTQI+ est profondément engagée à promouvoir ses convictions, en s'immisçant et en imposant leurs idées de manière intrusive bien qu'elles soient contraires à nos cultures, nos religions et au bien-être général de nos institutions,

Félicitant la Hongrie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Irak et tant d'autres pays, riches en valeurs et convictions solides ainsi que toutes les nations qui défendent fièrement leurs héritages culturels et leurs principes les plus profonds, refusant de céder à la tendance irrationnelle actuelle,

Décide de mettre en place un système international d'évaluation visant à tester la neutralité des personnes soutenant les lobbies LGBTQI+ pour assurer que leur travail en tant que fonctionnaires de l'éducation soit totalement impartial ;

- d'interdire l'élaboration de cours en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans le domaine de l'éducation pour être en adéquation avec l'article 17 de la convention internationale des droits de l'enfant, afin de protéger les enfants face à des informations préjudiciables ;
- d'interdire la propagande audiovisuelle pro-LGBTQI+ dans la sphère de l'éducation, afin de permettre un endroit propice à l'apprentissage.

Le texte français fait foi